



LA CENTRALE DANS LE SCOT DOSSIERS SECRETS POUR UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Verberie. Notre cadeau pour les fêtes, c'est le démarrage de l'enquête publique sur le SCOT¹. La centrale au gaz, le retour : la trêve des confiseurs n'est pas de mise en Basse-Automne.

Les habitants de la Basse-Automne avaient été totalement privés de la phase de concertation initiale qui devait accompagner l'élaboration d'un tel projet d'urbanisme : pas de réunions publiques sur notre territoire, pas de registre où inscrire ses remarques, des sites internet désespérément vides...



Et voilà une enquête publique démarrant dans un désordre indescriptible : des dossiers uniquement sur CD Rom dans les mairies, mais pas d'ordinateur pour les consulter, aucun accueil prévu pour le public. Et surtout l'absence de l'information à la fois obligatoire et essentielle pour pouvoir exprimer un avis en connaissance de cause :

le vote du Conseil Général, à l'unanimité défavorable au SCOT ? Absent

l'avis de la Chambre d'Agriculture, défavorable au SCOT ? Absent

l'avis de la CDCEA², défavorable au SCOT ? Absent

l'avis de la Région Picardie, défavorable à la centrale dans le SCOT ? Absent

l'avis de l'ARC³ déclarant à l'unanimité que le projet de centrale doit être abandonné ? Absent

Et surtout, absence de l'avis du préfet, 20 pages démontant le SCOT point par point : incohérences des chiffres, excessive consommation de terres agricoles, non prise en compte des objectifs de préservation des continuités écologiques, le projet de centrale cité à presque toutes les pages...

Et le préfet de conclure en ces termes : « *il paraît raisonnable de suspendre la procédure afin de présenter aux personnes publiques associées un nouveau projet de SCOT* »

Ces documents n'étaient pas présentés au public alors que la loi l'impose. Pourquoi ?

Conscient de la déficience de la phase initiale de concertation, le commissaire-enquêteur a accepté la demande des 8 associations présentes au démarrage de l'enquête publique : la tenue d'une réunion publique sur le territoire de la Basse-Automne. Cette réunion se tiendra le 9 janvier à Verberie⁴. Elle sera animée et arbitrée par le commissaire-enquêteur, en présence des élus responsables de ce SCOT, chacun comptant bien qu'ils exposent la cohérence de leur vision à 10 ans de notre territoire.

De plus, après que les associations leur aient signalé les manquements du dossier présenté au public, le Préfet de l'Oise et le Tribunal Administratif d'Amiens ont décidé, alors qu'elle prenait fin initialement le 25 janvier, de prolonger l'enquête publique jusqu'au 8 février 2013.

Franck Deboise

Président de l'association Pas de Centrale en Basse-Automne

pasdecentrale@orange.fr

¹ SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale. Les communautés de communes de la Basse-Automne (CCBA) et de la Plaine d'Estrées (CCPE) ont créé un syndicat mixte, le SMBAPE, pour élaborer leur SCOT. Le territoire du SMBAPE couvre ainsi 25 communes. Le SMBAPE est présidé par M. Marcel Fouet, président de la CCPE et maire de Chevrières. Le 1^{er} vice-président du SMBAPE est M. Patrick Floury, président de la CCBA et maire de Verberie. La validation du projet de SCOT avec réintroduction de la centrale au gaz à Verberie a été votée par le conseil syndical le 27 juin 2012.

² CDCEA : Commission Départementale de Consommation d'Espaces Agricoles

³ ARC : Agglomération de la Région de Compiègne

⁴ Réunion publique animée par le commissaire-enquêteur : mercredi 9 janvier 2013, 20h, Verberie, Espace Dagobert